



PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Consultation des listes d'émargement

Montpellier, le mercredi 20 mai 2020

Les listes d'émargement du 1^{er} tour de scrutin des élections municipales du 15 mars 2020 sont à nouveau consultables dans les conditions suivantes :

Uniquement pour les communes dans lesquelles l'élection n'a pas été acquise dès le 1^{er} tour

Pour les communes de l'arrondissement de Montpellier à la préfecture de Montpellier :

- Le lundi 25 mai 2020 entre 9h00 et 18h00 pour la commune de Montpellier
Au maximum 6 personnes par liste
- Le mardi 26 mai 2020 entre 9h00 et 17h00 pour les autres communes
Au maximum 2 personnes par liste

Pour les communes de l'arrondissement de Béziers à la sous-préfecture de Béziers

- Les lundi 25 et mardi 26 mai 2020 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
(Entrée par le péristyle face place Ch. de Gaulle)

Pour les communes de l'arrondissement de Lodève à la sous-préfecture de Lodève

- Les lundi 25 et mardi 26 mai 2020 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

NB : Seules les listes des communes du canton de Lodève sont consultables à la sous-préfecture. Les listes des autres communes sont consultables en mairie (s'adresser directement à la mairie concernée).

Dans tous les cas

-Exclusivement sur rendez-vous (Prise de rendez-vous par téléphone)

Pour l'arrondissement de Montpellier : 04 67 61 63 59

Pour l'arrondissement de Béziers : 04 67 36 70 75

Pour l'arrondissement de Lodève : 04 67 88 34 02

-En cas d'affluence, le temps de consultation pourra être limité

Le port du masque est obligatoire.



Cabinet du préfet

Service départemental de

la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2